

Le 12 novembre de l'année précédente, il avait obtenu une Licence qui lui permettait de pratiquer "la profession d'apothicaire, " avec l'obligation d'appeler à son aide des médecins dans les cas "sérieux. Il lui est permis de saigner, d'arracher des dents, mais "rien de plus".

PLANTÉ, Bernard.

Le 8 juin 1748, Bernard Planté, chirurgien, âgé de 22 ans, entre à l'Hôtel-Dieu de Québec et en sort le 13 du même mois. (34)

Il était fils de Dominique Planté, chirurgien-major de l'hôpital royal de Préchac, et de Blaise des Palingues, de St-Saturnin, diocèse de Tarbes, province de Bigore.

Il s'établit à La-Pointe-aux-Trembles, Qué., et s'y maria, le 10 avril 1752, à Marie-Thérèse Faucher, âgée de 23 ans. Celle-ci eut deux enfants, des filles, et mourut en janvier 1765 à La-Pointe-aux-Trembles. Le 16 septembre de la même année, Planté convolait de nouveau avec Marie-Joseph Faucher, âgée de 26 ans dont il eut quatre enfants. (35)

Le 22 juin 1758, Planté envoie sa note pour treize livres à une dame veuve Noël de La-Pointe-aux-Trembles.

L'année suivante, il poursuit Augustin Beland pour soins, remèdes & & &. Beland se défend et dit qu'il n'y a rien dans le monde qui intéresse plus la reconnaissance que des services signalés rendus dans une urgente nécessité; on peut mettre dans cette classe à juste titre les services que les chirurgiens et les médecins emploient pour les personnes qui implorent leur secours. C'est pour cette raison et pour parler le langage de l'Ecriture que nous devons les honorer et même les respecter "honora medicum propter neces-

34. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

35. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 388.